

INTERNATIONAL
AWARD
FOR THE BEST
PICTURE BOOK
CONCEPT

RÈGLEMENT

Un jury d'experts évalue les aspects artistiques et littéraires, relatifs aux enfants. Le gagnant reçoit 7.500 EURO et l'oeuvre sélectionnée est publiée par la maison d'édition Clavis. Plusieurs oeuvres envoyées sont sélectionnées pour l'exposition des illustrations de livres pour enfants organisée à Hasselt et ensuite dans une exposition itinérante. Les enfants décernent 'le Prix de l'Enfant' à l'illustration qu'ils préfèrent parmi les oeuvres exposées. Clavis peut éditer des oeuvres n'ayant pas reçu le premier prix. La presse accorde une attention particulière à l'oeuvre gagnante et aux autres livres sélectionnés lors des salons internationaux de l'édition. Ce prix unique est, pour beaucoup d'illustrateurs, le début d'une carrière internationale couronnée de succès.

Chaque illustrateur peut participer au concours, quelle que soit sa nationalité, sa langue ou son expérience. La participation en groupe est également permise. Les projets envoyés doivent répondre aux exigences, mentionnées sous les données techniques (voir annexe).

Les personnes suivantes ne peuvent pas participer au concours: les membres du jury, les membres du Conseil municipal de Hasselt, les membres du personnel de la maison d'édition Clavis et non plus les membres de famille jusqu'au deuxième degré des membres du jury.

Le livre doit être adressé à un groupe d'âge entre 2 et 7 ans. Pour l'attribution du prix on considère donc seulement un livre d'enfant.



Par leur participation au concours les illustrateurs et/ou les auteurs garantissent que l'oeuvre envoyée est complètement originelle et n'a pas été publiée sous n'importe quelle forme. Ils garantissent également qu'ils disposent du droit de propriété total de l'oeuvre et qu'ils renoncent complètement au droit de première édition en faveur de l'édition Clavis pendant une année.

Le prix est de 7.500 EURO. Le jury peut toutefois décider qu'aucune oeuvre ne possède assez de qualités pour être couronnée.



L'oeuvre couronnée sera éditée par la maison d'édition Clavis, aux conditions du contrat-type avec les honoraires en usage dans la profession. Le jury peut également recommander à l'édition Clavis les oeuvres non-couronnées pour publication. Le titre sera déterminé avec l'accord de l'auteur.

Envoyez les oeuvres participantes par envoi recommandé postal ou remettez-les contre accusé de réception à l'adresse suivante:


Stad Hasselt – Dienst voor Cultuur
Stadhuis - Groenplein 1
B- 3500 Hasselt
Tél. +32 (0)11 23 95 50
Fax + 32 (0)11 23 95 36
E-mail cultuur@hasselt.be

Vous pouvez également y demander le règlement du concours, ou le consulter sur www.keycolours.com. Les oeuvres doivent être envoyées le 12 juillet 2010 au plus tard (la date de la poste faisant foi).

Il faut envoyer le texte dans la langue originelle. Si la langue originelle n'est pas le néerlandais, le français, l'anglais ou l'allemand, il faut inclure en annexe une traduction dans une de ces quatre langues. Il faut inclure en annexe ce texte tapé en triple exemplaire.

Chaque oeuvre envoyée doit être pourvue d'un titre. Les oeuvres qui portent le nom et l'adresse de l'auteur, seront exclues du concours. Le titre de l'oeuvre doit être écrit à l'extérieur d'une enveloppe fermée. Cette enveloppe doit contenir le coupon-réponse dûment complété. L'enveloppe fermée est annexée au manuscrit.

Les oeuvres envoyées seront évaluées par un jury de six experts de livres d'enfant, entre autres un illustrateur et le gagnant de l'édition précédente. Le gagnant de cette édition du concours fera partie du jury de la prochaine édition.



La décision du jury sera communiquée à la presse, la radio et à la télévision, au mois d'octobre 2010. Les oeuvres seront uniquement renvoyées sous la responsabilité et aux frais propres de l'illustrateur. L'illustrateur vire 5 EUR (envoi intérieur) ou 15 EUR (envoi étranger) au compte 235-0010804-49 (Het Stadsmus). Envoyer de l'argent comptant ou un chèque n'est pas permis. L'illustrateur vient lui-même chercher ses illustrations ou donne, dans ce but, procuration à un tiers par écrit. Les illustrations doivent être enlevées au Musée Municipal

Het Stadsmus
Guido Gezellestraat 2
B-3500 Hasselt
Tél. + 32 (0)11 23 98 90
Fax + 32 (0)11 26 23 98
E-mail hetstadsmus@hasselt.be
www.hetstadsmus.be

Heures d'ouverture:
Du 1er avril jusque le 31 octobre inclus:
du mardi au dimanche, de 10 à 17 heures.
Du 1 novembre jusque le 31 mars inclus:
du mardi au vendredi, de 10 à 17 heures.
Le samedi, les dimanches et jours fériés
de 13 à 17 heures.
Fermé le lundi; le 24 et 25 décembre;
des le 7 janvier jusque le 31 janvier inclus.

Les oeuvres non-couronnées doivent être retirées à partir de la première journée de l'exposition en octobre 2010 et avant le 1er mars 2011.

Ni la ville de Hasselt, ni la maison d'édition Clavis ne peuvent être rendues responsables pour le matériel non-cherché après cette date. Aucune correspondance ne peut être faite en ce qui concerne le retrait des illustrations. Quant à la récupération des illustrations exposées, des accords seront faits avec les illustrateurs concernés après l'exposition.

Les illustrateurs participant s'engagent à collaborer à l'exposition, organisée pendant l'attribution du prix à Hasselt et éventuellement aussi ailleurs.

Le jury décide de tous les cas où le règlement peut donner lieu à des doutes. Aucune correspondance n'est autorisée à propos des décisions prises. Les décisions sont définitives.

DONNÉES TECHNIQUES DE L'OEUVRE ENVOYÉE

L'oeuvre envoyée doit contenir les éléments suivants:

- 1) Une histoire pour des enfants de 2 à 7 ans, écrite sur 4 feuilles A4 au maximum et divisée dans le même nombre de blocs de texte comme ils seront dans le livre.
- 2) Une maquette grandeur nature, esquissée au crayon avec tous les dessins comme ils seront élaborés plus tard. Sur ces pages sont indiqués également les blocs de texte.
- 3) Trois planches des dessins, mentionnés ci-dessus, doivent être élaborées complètement en couleurs sur une page au minimum. Le choix de la technique est libre. On peut envoyer des copies en couleurs, mais la qualité des copies sera évaluée par le jury. Des illustrations digitales on doit envoyer des prints en couleurs.
- 4) L'enveloppe fermée avec le coupon-réponse complété.

Dimensions limitatives du livre:

Format: 29 x 21 cm (debout ou couché)
L'histoire doit être racontée et illustrée sur ni plus ni moins que 24 pages (couverture, pages de garde, page de titre non inclus).
Les illustrations originales sont en dimension réelle.
Format maximum des illustrations originales: 35 x 25 cm
Plus d'informations: www.keycolours.com

Le jury appréciera:



Les qualités littéraires de l'histoire et adaptées aux enfants.

La visualisation de l'histoire.

Les qualités artistiques des illustrations.

WWW.KEYCOLOURS.COM



COUPON-RÉPONSE

Complétez dûment ce coupon-réponse (en lettres capitales ou à la machine) et mettez-le dans une enveloppe fermée annexée au manuscrit. Indiquez le titre de votre oeuvre sur l'enveloppe.



Prénom:

Nom:

Adresse:

Code Postal:

Localité:

Pays:

Téléphone:

E-mail:

www:

Titre de votre oeuvre:

Je soussigné(e) déclare:

- retirer lui/elle-même ses illustrations ou donner procuration par écrit à un tiers
 - vouloir que ses illustrations lui soient renvoyées, à ses risques et périls et à ses frais propres
 - soussigné(e) vire sur le compte 235-0010804-49: 5 EUR (envoi intérieur)
 - soussigné(e) vire sur le compte 235-0010804-49: 15 EUR (envoi étranger)
- Fortisbank Hasselt, Ridder Portmansstraat 1, B-3500 Hasselt
IBAN: BE97 2350 0108 0449
BIC: GEBABEBB

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement du concours rédigé par la ville de Hasselt et la maison d'édition Clavis et accepte les conditions qu'y sont stipulées.

Signature:

Numéro
(à compléter par la ville de Hasselt)